

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	GUERNIOU Renaud
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	022Z7017 <i>Guerniou Renaud</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ARMOR CTPL ROUTE DE CHATELAUDREN - LA LANDE 22170 - PLELO
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z099
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	12/02/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

CONTROLE COMPLET

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

12/02/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GUERNIOU Renaud



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : GV-899-QP Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO
Date de mise en circulation : 11/03/2024 N° PV : 25094031

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24093146	04/11/2024	RAS
24093158	05/11/2024	RAS
24093165	06/11/2024	RAS
24093178	07/11/2024	RAS
24093191	08/11/2024	RAS
24093203	12/11/2024	RAS
24093219	13/11/2024	RAS
24093240	15/11/2024	RAS
24093255	18/11/2024	RAS
24093267	19/11/2024	RAS



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GUERNIOU Renaud



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : GUERNIUO Renaud



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	GUERNIOU Renaud
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	022Z7017 <i>Guerniou Renaud</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ARMOR CTPL ROUTE DE CHATELAUDREN - LA LANDE 22170 - PLELO
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z099
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	12/02/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT.

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

12/02/2026

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERNIOU Renaud



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : EG-706-BX Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 18/10/2016 N° PV : 25094025

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24093151	05/11/2024	RAS
24093171	06/11/2024	RAS
24093190	08/11/2024	RAS
24093239	15/11/2024	RAS
24093258	18/11/2024	RAS
24093283	20/11/2024	RAS
24093298	21/11/2024	RAS
24093327	25/11/2024	RAS
24093340	27/11/2024	RAS
24093349	28/11/2024	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERNOU Renaud



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
FONCTION12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.		

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERNOU Renaud



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	
	<p>2.3.9.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i></p> <p>➤ 9.10.2. EQUIPEMENTS DE SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS SPECIAUX : l'état et la fixation du pictogramme de transport d'enfant est contrôlé. Mais pour les véhicules mis en circulation à compter du 20 octobre 2008, ce pictogramme doit être éclairé à l'arrêt du véhicule lors de la montée ou de la descente des enfants).</p>	NON CONFORMITÉ
Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : GUERNIOU Renaud



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME